LE NUMERO 5 CENTIMES

L'Egalité
DE ROUBAIX-TOURCOING
Journal Socialiste Quotidien

LE NUMERO 5 CENTIMES

SIXIEME ANNEE. - N° 184

MARDI 3 JUILLET 1900

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Nord et Départements limitrophes.	4 fr 50	9 fr.	18 fr.
Autres Départements.	5 fr 50	11 fr.	22 fr

RÉDACTION et ADMINISTRATION :
ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX

ANNONCES
Les annonces sont reçues directement au bureau du Journal ;
ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX
et dans toutes les agences de publicité

Terrible Catastrophe en Amérique

Incendie des docks de New-York. -- Plus de 300 victimes

La Question sociale aux Colonies

La question sociale, la question agraire est posée dans nos colonies, comme elle est posée en France.

Elle est posée en Algérie par la lamentable expropriation des Arabes, par la concurrence meurtrière que la main-d'œuvre arabe, avilie et incapable de se défendre, et la main-d'œuvre pénitentiaire font aux colons européens ; elle y est posée aussi par la constitution, sous l'apparence de la petite propriété, d'un immense domaine foncier, d'une valeur de plus de 25 millions, appartenant à une seule banque de crédit.

La question agraire, elle est posée aussi en Tunisie où, derrière des prospérités savamment étalées, le prolétariat le plus misérable est exproprié par l'usage savant que la finance a su faire en Tunisie de l'*Act Torrens*, comme les indigènes arabes ont été expropriés en Algérie par l'usage savant qui y a fait du code civil.

Derrière ces prospérités, il y a, en effet, en Tunisie, un prolétariat misérable et traînant ses guenilles.

La question agraire, elle est posée encore aujourd'hui et avec une singulière acuité, dans nos colonies des Antilles où, pour la production sucrière, la grande industrie est en train de tuer peu à peu la petite et d'absorber toute la propriété du sol.

Et si nous, socialistes français, nous nous sentons à cette heure liés entre eux des lointaines d'une particulière affection, ce n'est pas seulement parce qu'elles ont été mises de près, malgré la distance, à toutes les émotions et à toutes les vicissitudes de la vie de France et de la France nouvelle ; ce n'est pas seulement parce qu'elles ont été un morceau de l'histoire française palpitant sous d'autres cieux, c'est parce qu'aujourd'hui, sous la force irrésistible des phénomènes économiques, elles entrent peu à peu dans le même problème social qui nous tourmente à l'heure actuelle.

Déjà, le mouvement socialiste se dessine là-bas ; les premiers rayons de la pensée socialiste venus de France par delà les mers se reflètent sur ces joyaux lointains de la patrie.

Lorsque le socialisme nous permettra, après avoir réalisé la justice sur la terre continentale, de réaliser la justice sociale et la justice agraire dans ces prolongements de la patrie qui s'appellent nos colonies lointaines, j'imagine qu'il y aura pour la France, dans le monde, un admirable surcroît de force nationale, de force morale, ●, par une inévitable conséquence, de force économique et de richesse.

Alors, si l'impérialisme capitaliste anglais subsiste encore, sans témérité nous pourrons opposer à la plus grande Angleterre la plus grande France, non pas pour le prolongement de l'exploitation capitaliste, mais par le prolongement de la libération humaine.

Jean JAURÈS.

UN "HONNÊTE GENS"

Un notaire belge vient de lever le pied, en laissant derrière lui un déficit d'un million. Vous avez raison de dire qu'il n'y a là rien que de très banal et de souvent vu.

Ce notaire était un saint homme, défenseur de l'ordre, de la religion, de la *morale*, de la *propriété*, et qui ne perdait aucune occasion de traiter les socialistes de fainéants et de voleurs. Cela encore est dans l'ordre.

Au beau temps du boulangisme, un de ceux qui criaient le plus haut : « A bas les voleurs ! » n'était-il pas l'honorable *M. Boudeau*, député, qui a fini en correctionnelle pour abus de confiance diverse et escroqueries variées ?

Aujourd'hui nos plus ardents « Vive l'armée » sont bien des réformés ou des dispensés, qui connaissent les agréments et les gaietés de la caserne de renommée seulement.

Mais entre tant d'autres « honnêtes gens », le notaire belge qui, la poche garnie des économies de ses clients, vient d'aller sous d'autres cieux plus purs chercher des plaisirs moins austères que ceux du tabellionnat, se distinguait par une dose de toupet peu ordinaire, même chez un clérical.

Candidat *archi-catholique* à une élection quelconque, ledit notaire Mouligneau avait mis au défi les socialistes, libéraux et « autres gueux de tout poil » qui le combattaient de venir entendre répéter, en sa présence, par le chef du ministère clérical que celui-ci n'avait rien à lui refuser et qu'il lui accordait toutes les faveurs qu'il demandait, toutes, toutes...

Et pour que les « gueux de tout poil » soient mieux confondus, Mouligneau avait indiqué qu'il irait tel jour, à telle heure, chez le président du Conseil, promettant 10,000 francs au « gueux » qui oserait l'accompagner dans le cabinet du ministre, si ce dernier ne connaissait pas son livre électoral.

Un gueux se permit de relever le défi et notre spirituel confrère Champel se trouva un rendez-vous fixé par le joyeux Mouligneau : de nombreux amis politiques avaient accompagné le rédacteur de la *Jeunesse*. Le groupe emplissait littéralement l'antichambre, et au dehors, rue de la Loi, on se trouvait les ministères, de nombreux curieux attendaient la venue de Mouligneau... Le Bruxellois, étonné, venait grossir cette foule qui relatait Mouligneau à tous les échos. Bientôt on fut cinq cents, puis mille, puis trois, quatre, cinq mille pour demander Mouligneau. Mais Mouligneau ne venait pas... Il ne vint pas... Pas plus que ne vinrent jamais les 10,000 francs de son pari perdu...

Cela n'empêcha pas les électeurs cléricaux de l'honorer de leur confiance. Et Mouligneau vient de leur donner une preuve certaine que cette confiance était vraiment bien placée. En attendant, pour les bons imbéciles réactionnaires, c'est le socialiste qui est le voleur.

G. P.

UN REPAIRE DE VOLEURS

Voici quelques vers de Victor Hugo, qu'il n'est pas inutile de réciter à cette époque où toutes les forces cléricales font front contre la République :

Ils flagellent mieux que le meilleur discours, l'association internationale noire qui, sous prétexte d'enseigner la charité, exploite la crédulité des masses.

Ces effrontés mercantis en soutane, voici ce que dit le grand poète :

[illegible]

repère de voleurs. Le mot est parfaitement exact et, s'ils étaient de bonne foi, les gueux qui fréquentent les églises et les vendeurs du temple pourraient l'attester.

Echos & Nouvelles

Le *Journal officiel* qui a paru, hier, sur 320 pages — ce qui d'ailleurs ne lui était jamais arrivé — publie une immense liste des comptes abandonnés des caisses d'épargne depuis 1890. Cette liste, qui ne coupe pas moins de 261 pages, est précédée d'un avis dans lequel il est dit que les déposants dont les noms sont indiqués « sont informés que les dépôts pour le quels la dernière opération a eu lieu dans le courant de l'année 1890, et qui sont abandonnés depuis cette époque, s'ils ne sont pas retirés du 1er juillet au 31 décembre prochain inclus, seront, le 1er janvier 1900, atteints par la prescription ».

Le nombre des comptes abandonnés depuis 1890 s'élève au chiffre de [illegible], se répartissant dans les caisses d'épargne. Leur montant s'élève à [illegible] fr., ce qui représente une moyenne pour compte de [illegible] fr.

Sur ces [illegible] comptes, [illegible], sont [illegible], étaient au-dessous de 5 francs. Le montant de ces derniers est de 12,[illegible] et représente une moyenne par compte de [illegible] fr. Enfin, [illegible] inscriptions représentant [illegible] fr. de rentes de divers types, laissées en dépôt aux caisses, appartiennent aux titulaires de ces comptes.

—o—

Tous ceux que passionne le sort de l'aéronaute-explorateur Andrée, qui entreprit au pôle nord, voici bientôt trois ans, une des expéditions les plus aventureuses du siècle, ne liront point sans émotion la dépêche suivante, datée, paraît-il, de Vardö : « Andrée est sauf. »

Le message est court, mais substantiel, puisque en trois mots il nous renseigne pleinement. Ce qui est moins simple, par exemple, c'est la voie par laquelle il nous parvient.

Le texte en a été transmis au *New-York Herald*, par son correspondant de Berlin, lequel en a eu connaissance par le *Lokalanzeiger*, qui le tenait lui-même de son correspondant de Copenhague... et celui-ci a relevé la cette nouvelle dans un journal norvégien, qu'il néglige, malheureusement, de désigner de façon plus précise.

Voilà une filière bien longue et qui nous oblige à tenir pour suspecte, jusqu'à plus ample informé, l'authenticité de cette nouvelle.

***

NOUVELLES A LA MAIN

X..., membre d'une société de tempérance, ne laisse jamais échapper l'occasion de faire du prosélytisme.

L'autre jour il rencontre son ami Z... et se met à entamer, sous la pluie, un discours bien senti sur le danger de l'alcoolisme.

Au bout d'un instant, Z... l'interrompt :

— Entrons donc au café, nous serons mieux pour causer, en prenant l'absinthe !

Figures du Congrès des Mineurs

QUELQUES ORATEURS DU PUNCH
offert aux délégués

GERAULT-RICHARD
Rédacteur en chef de la Petite République

CAVROT
Délégué belge

ALLEMANE
Membre du Comité général du Parti socialiste

SMITH
Traducteur de l'Anglais au Congrès

La rétribution des mandats électifs

Le Conseil d'Etat vient de rendre un arrêt inspiré d'un esprit atrocement bourgeois et réacteur.

Un certain M. Melin, en sa qualité de contribuable parisien, s'était pourvu devant le susdit Conseil, en soutenant qu'il devait lui être accordé décharge d'un demi-centime voté par le Conseil municipal pour secours aux réservistes et qui, aux termes de la loi, n'est légalement admissible qu'en cas d'insuffisance des autres ressources du budget. Cette insuffisance, disait le requérant, ne se serait pas produite si une partie des ressources n'avait été appliquée à des dépenses irrégulières.

Les « dépenses irrégulières » visées par la requête du dénommé Melin, qui a la prétention d'être un malin, concernaient l'indemnité de 6,000 francs attribuée aux élus de Paris.

Le Conseil d'Etat, donnant gain de cause au requérant, a, par cela même, déclaré que le crédit de 480,000 représentant le total des indemnités allouées aux conseillers municipaux de Paris était illégal.

C'est plus que jamais, le cas de répéter à cette occasion qu'illégalité ne veut pas dire illégitimité. Car, en somme, toute peine mérite salaire, et il n'y a aucune raison, quel que puisse être le dévouement des élus municipaux à la cause publique, pour qu'ils se condamnent volontairement à la misère en acceptant un mannat de leurs concitoyens.

La rémunération des fonctions publiques, que l'on voit figurer dans tant de programmes électoraux, rencontre au Parlement de nombreuses oppositions : c'est qu'un tel principe rendrait à bref délai, en fait, toutes les fonctions accessibles à tout le monde et supprimerait du coup cette sorte de privilège blessant dans une démocratie qui a pour but de permettre aux riches seuls de se consacrer à l'administration des communes ou des départements.

Nous vivons sous un régime aussi abusif que celui du cens. Sous l'ancienne législation, on exigeait des candidats qu'ils justifiassent d'un certain chiffre de fortune ; mais sous celle d'aujourd'hui qui vise cependant à être plus égalitaire, qu'y a-t-il de changé ?

Rien, un but facile à comprendre, les doctrinaires de la loi bourgeoise proclament que pour exercer un mandat électif, hormis ceux de député et de sénateur, il faut avoir des rentes.

Pourquoi cette exception ? Est-ce que le conseiller général ou l'élu municipal ne sont pas appelés, comme les pères conscrits et les députés, à se déranger de leur besogne, à dépenser leur temps et leur argent, pour remplir leur mandat ?

Déclarer qu'ils n'ont droit légalement à aucune indemnité, c'est tout ce qu'il y a de plus antirépublicain et nous souhaitons vivement que l'arrêt du Conseil d'Etat attire sur cette question l'attention des Chambres et en provoque la prompte solution.

Il n'est pas admissible que les riches seuls aient le droit, aux yeux de la loi, de gérer et de tripatouiller à leur profit les affaires départementales ou communales.

Chronique de l'Exposition

UNE CAPITALE MODERNE

Ces grandes fêtes ont, en particulier l'avantage de permettre des regards d'ensemble qu'on ne jetterait certainement pas, sans elles, sur les êtres et les choses qui nous entourent. Pareilles à de claires et cristallines lentilles, elles rassemblent des rayons de lumière épars, en un point focal précis, net, lumineux.

Vous êtes-vous, par exemple, jamais demandé ce que notre siècle, si prodigieusement épris de science et d'amélioration sociale, avait fait de l'organisation d'une capitale ? Quels étaient devenus les besoins de ces villes géantes qui, quelque machine, aux rouages infiniment compliqués, devait actuellement assurer la surveillance et la satisfaction de tous ces besoins ?

Pour moi, ma grande confusion, j'avoue que je fus littéralement stupéfait en sortant d'une visite minutieuse au palais que la ville de Paris a fait construire à l'Exposition. Car, en un seul pavillon, elle a su évoquer tous les services nécessaires à sa vie et rappeler, en même temps, l'état de ces mêmes services au début du siècle. Ce groupement d'une part, cette comparaison, de l'autre, laissent au visiteur une impression d'admiration ébahie et inquiète à la fois. Et il est très certain que cette évocation de la « machine à vivre » d'une capitale serait identique pour toutes les grandes villes européennes.

On profite si naturellement des avantages de la vie urbaine, qu'on ne les estimerait jamais à leur juste valeur, ni à leur juste nombre, sans ces occasions solennelles d'examen.

On trouve tout simple de tourner un robinet et d'avoir de l'eau. Et il faut une Exposition pour qu'on suive par la pensée ces tuyaux qui courent sous les maisons et les rues, ces réservoirs géants qui entourent la ville, ces usines élévatoires qui les alimentent jour et nuit, ces aqueducs qui vont chercher l'eau pure à des centaines de kilomètres de la capitale. Or, à la place de ce prodigieux système artériel, que trouve-t-on au début du siècle ? Le porteur d'eau !

Pareille comparaison s'impose, sans qu'il soit besoin d'appuyer, aux voies inverses, aux organes d'évacuation, égouts, dépotoirs, tombereaux, champs d'épandage, et rien n'est à la fois amusant et instructif à ce sujet comme ces deux coupes de maisons en pleine vie, l'une en 1848, l'autre en 1900, montrant leur anatomie, ici rudimentaire, là perfectionnée.

Que dire des moyens de transport, inexistants il y a cinquante ans, aujourd'hui partout répandus et demandant à la traction mécanique plus de vitesse et plus de force ? Et des vastes rues spacieuses, des squares publics ? Mais s'arrêter seulement quelques instants devant chaque service, lui consacrer quelques lignes de souvenirs, demanderait encore trop de place et de temps. Il faut se borner à une énumération qui force l'examen et qui, par sa multiplicité même, contraint à l'étonnement.

On s'a coutume, par exemple, à un éclairage intense et nombreux, aussi naturellement qu'à la lumière du jour. Cependant, le début du siècle ignorait le gaz, le gaz, fée le tricté et, partant, les innombrables et minutieuses canalisations qu'ils nécessitent.

Ce sous-sol de la capitale, traversé de tuyaux, de fils, de conduites, de voûtes, c'est lui surtout qui pourrait raconter la prompte et merveilleuse métamorphose de l'organisme urbain ! Il était une chair compacte, sans nerfs, sans réseau vasculaire, une matière d'animal primitif, voici cent ans. Et une évolution rapide l'a galvanisé, l'a peuplé de fils qui courent la pensée humaine, de tubes qui charrient les éléments de la vie.

Mais le sous-sol ne pourrait pas raconter à lui seul toute l'extraordinaire transformation. Car une œuvre sociale, œuvre de défense, d'éducation, de contrôle et d'assistance s'est en même temps développée avec une ardeur parallèle. Les photographies, des tableaux, des appareils des objets fabriqués, des diagrammes, des reconstitutions en relief racontent là tous ces progrès de travailleur, non moins surprenant que ceux de l'architecte et de l'ingénieur.

Tout d'abord, la défense de l'individu contre le vol ou le crime évoque l'énorme service de la police, depuis son grand chef jusqu'aux gardiens des rues, en passant par la sûreté, les commissaires, l'antropométrie, la morgue, les prisons, l'inspection des garnis...

Défense, ensuite, de l'individu contre la maladie, et c'est le laboratoire municipal qui guette les fraudes alimentaires, l'observatoire météorologique, l'inspection des halles, des marches, des abattoirs, des nourrices, la commission des épidémies, le service de désinfection, les voitures d'ambulance...

L'assistance aux humbles, aux déshérités tente ses doux efforts dès le berceau, lorsque avant, puis qu'elle élève des enfants à la convenance. Puis, elle s'étend, avec ses écoles de muets, d'aveugles, ses orphelinats, ses asiles d'aliénés, ses maisons de pupilles et de retraite, et surtout ses hôpitaux. Evidemment, aucune de ses énormes entreprises n'est parfaite, bien qui, [illegible] prétentieuse. Mais que l'on compare pourtant les résultats acquis au résultat d'il y a cent ans, le lit blanc, pare-ane, aseptique de l'hôpital actuel au lit à « quatre places » de l'Hôtel-Dieu en 1800 ou le service des enfants assistés mis en parallèle avec l'ancien « tour » qui ne permettait jamais à la mère de retrouver son enfant.

Et la ville prépare aussi son peuple à un avenir meilleur. Plus d'enfants. Elle a ses écoles primaires, ses écoles professionnelles, ses collèges, toute une culture qu'elle répand pas depuis bien longtemps non plus. Elle lutte d'activité avec l'Etat qui, il faut louer, fait également fonctionner sur la capitale le rouage de son université, de ses finances, de sa justice, de son militarisme, etc.

Que l'on ajoute en ore l'énorme labeur de papier qui enregistre les naissances, les mariages, les pertes, les inhumations, qui fixe en un mot, toutes les dates et toutes les sensitives de millions d'existences, et l'on aura une idée, incomplète en ore, mais enfin approchée, de ce que la rapide évolution de notre société a tant d'une capitale.

Tous ces progrès sont rendus sensibles aux yeux dans le pavillon de la ville de Paris, par des chiffres, ou mieux, par des graphiques, où chaque nombre est représenté par une colonne peinte en couleur. Et ces colonnes, chaque année, deviennent de plus en plus hautes, leurs sommets forment un escalier qui grimpe, qui monte on ne sait où, qui va bientôt dépasser le cadre du tableau.

Pourquoi qu'il s'agisse, du chiffre de la population, de l'octroi, du mont-de-piété, des assistés, de l'eau, du gaz, des tramways, toujours l'escalier colorié monte, monte vers un avenir qu'on aimerait envisager avec une vague appréhension. Car on se demande à la suite de quel secousse, de quel impétueux phénomène, ces rouges colonnes, ces courbes qui, depuis si peu de temps, montent si vite...

Michel CORDAY.

LES PLAQUES DE VELOCIPÈDES

Nouvelles dispositions

Paris, 1er juillet. — Des retards s'étant produits dans la notification aux maires du modèle de la déclaration à faire par les contribuables, pour obtenir le remplacement gratuit des plaques de vélocipèdes, perdues ou soustraites, le ministre des finances a adopté les dispositions transitoires suivantes :

1° Toutes les déclarations de perte ou de soustraction, délivrées antérieurement à la réception par le maire, du modèle officiel, devront être acceptées par le percepteur, en quelque forme qu'elles auront été rédigées et alors même qu'elles n'auront pas été préalablement timbrées.

Mais, dans ce dernier cas, le percepteur devra les régulariser par l'apposition de timbres mobiles de dimension à payer par les déclarants.

2° Jusqu'au 15 juillet prochain, les déclarations seront valables, même lorsqu'elles auront été faite plus de deux jours après la constatation de la perte ou de la soustraction.

A partir du 16 juillet, toutes les déclarations de perte ou de soustraction devront être rédigées sur papier timbré ou sur une formule imprimée revêtue du timbre mobile ayant tout usage, et satisfaire à toutes les autres conditions légales et réglementaires.

UNE CANDIDATURE NATIONALEUSE

Paris, 1er juillet. — On annonce la candidature de M. Georges Thiébaud à l'élection législative qui aura lieu le 22 juillet prochain dans la deuxième circonscription de Niort.

Bien entendu, M. Georges Thiébaud se présente avec l'appui de M. Paul Déroulède et un programme plébiscitaire.

Encore une veste en perspective pour l'éternel bloc boulé

NOS DÉPÊCHES

(Par Service Téléphonique Spécial)

A l'Exposition

(De notre correspondant spécial)

Paris, 1er juillet. — Foule, toujours foule énorme et ce succès est mérité, car l'Exposition est radieuse, superbe, merveilleuse.

Il faudrait obliger tous les nationaleux à faire le tour des monuments, palais et attractions multiples. Ils demanderaient grâce et jureraient sur la redingote de Déroulède, sur le sabre de Marchand ou sur les tresses du Père Dulac qu'ils n'ont jamais rien vu d'aussi resplendissant, d'aussi beau, dans toute l'acception du mot.

La rue des Nations est le joli poème de cette Exposition. Cette chevauchée de palais bizarres aux styles aussi disparates que le tempérament des nationaux qui les gardent, est d'un aspect à la fois saisissant et charmant. Cette débauche d'architectures surchargées, cette valse de couleurs et cette sarabande de sculptures décoratives sont du plus pittoresque effet.

Ah ! cette avenue Nicolas II et ce pont Alexandre III ! Je ne sache pas qu'il y ait à Paris quelque chose de plus idéalement pur en fait de coup d'œil. C'est grandiose et c'est gracieux et je ne crois pas qu'on puisse réaliser jamais quelque chose de plus clair, de plus subtil, de plus coquet. Ce coin de l'Exposition qui deviendra un coin de Paris, sera un joyau dont s'enorgueillira la capitale.

La GUERRE en CHINE

LA PRISE DE TAKOU

[illegible] l'escadre des croiseurs [illegible] de Takou à la date du 28 juin :

« Les canonnières ayant réduit le 17 au matin les forts de Takou au silence, la réserve des trois pays de débarquement des puissances, composée de 300 Japonais, 150 Russes, 200 Allemands et 200 Anglais, ont donné l'assaut *sous les ordres du capitaine de vaisseau* Poll, qui est entré un des premiers avec une brillante bravoure, dans le fort du Nord-Ouest dont la garnison s'était défendue avec acharnement. Les Japonais ont perdu leur chef, qui avait le grade d'officier d'état-major ; ils en ont un grand nombre de morts et de blessés.

Les *allemands ont eu un marin légèrement* blessé.

On a trouvé le fort du Nord abandonné. Après la mise des forts ci-dessus mentionnés les troupes ont franchi le fleuve dans des chaloupes anglaises et alliées et ont occupé le fort du sud sans rencontrer de résistance.

On a pu recueillir qu'à présent ces détails. Des communications ont été établies le 27 entre Tien-Tsin et Takou par voie fluviale. »

Où sont les ambassadeurs

Londres, 1er juillet. — Aucune nouvelle présentant quelque garantie d'authenticité n'est parvenue de Chine cette nuit.

On ignore toujours où se trouvent les ministres européens le personnel des légations.

Résolution des Etats-Unis

Washington, 1er juillet. — MM. Hay, secrétaire d'Etat ; Long, ministre de la marine, et Elihu Root, ministre de la guerre, ont conféré hier hier soir. Ils ont décidé qu'il n'était pas nécessaire d'envoyer de nouvelles instructions au commandant des forces américaines en Chine, et que des renforts ne seront envoyés que s'ils sont demandés.

Le gouvernement ne se considère pas comme en état de guerre avec la Chine.

Le département d'Etat dit que les Etats-Unis ne peuvent pas participer à l'accord international qu'on a annoncé au sujet du règlement provisoire des difficultés en Chine. Toutefois, si le Japon et les puissances européennes arrivent à un accord, ce résultat devra être bien accueilli par les puissances qui n'ont pas de desseins égoïstes.

L'échouement de l' « Oregon »

Shanghaï 1er juillet. — On espère qu'on pourra renflouer le cuirassé américain *Oregon* qui s'est échoué sur l'île Rocher, à cinquante milles au nord de Che-Fou.

Le capitaine commandant, l'*Oregon* dit que son navire a touché les rochers de Pinnacle. Il y a beaucoup d'eau dans le compartiment d'avant.

Le rocher a percé le flanc du navire au dessus de la double cloison. Il y a à l'intérieur dix-neuf petits trous, il y en a aussi au côté du navire.

Le bateau *Iris* et le transoort *Zephyro* sont partis de Che-Fou pour porter secours à l'*Oregon*.

FÊTE DU SYNDICAT DES EMPLOYÉS

A PARIS

Paris, 1er juillet. — Cet après-midi a eu lieu dans la grande salle des fêtes du Trocadéro, la fête organisée par la chambre syndicale des employés au profit de sa caisse de chômage, sous la présidence du citoyen Chauvière, député de la Seine. Chauvière avait à sa droite Jaurès et, à sa gauche, Martinet, secrétaire du syndicat.

Martinet après avoir remercié Jaurès d'avoir bien voulu venir apporter la bonne parole à cette fête, laisse la place à l'orateur.

Discours de Jaurès

Jaurès se lève et il est salué par une salve d'applaudissements.

« Laissez-moi vous remercier tout d'abord dit notre collaborateur, de l'accueil sympathique que vous me faites. C'est une très vive joie pour moi de constater que les em-